

Comité européen des Droits sociaux (CEDS)

250^e session, 9-13 mai 2011

Ordre du jour

Réclamations collectives

Le Comité examinera les réclamations suivantes :

- Confédération européenne des Syndicats (CES) / Confédération des Syndicats chrétiens de Belgique (CSC) / Fédération générale du Travail de Belgique (FGTB) c. Belgique, Réclamation n° 59/2009
- Conseil européen des Syndicats de Police (CESP) c. Portugal, Réclamation n° 60/2010
- Centre européen des Droits des Roms c. Portugal, Réclamation n° 61/2010
- Fédération Internationale des Liges des Droits de l'Homme c. Belgique, Réclamation n° 62/2010
- Centre sur les Droits au Logement et les Expulsions (*COHRE*) c. France, Réclamation n° 63/2010
- Forum européen des Roms et des Gens du Voyage (FERV) c. France , Réclamation n° 64/2011
- Fédération générale des employés des compagnies publiques d'électricité (GENOP-DEI) / Confédération des syndicats des fonctionnaires publics (ADEDY), Réclamation n° 65/2011
- Fédération générale des employés des compagnies publiques d'électricité (GENOP-DEI) / Confédération des syndicats des fonctionnaires publics (ADEDY), Réclamation n° 66/2011

50^e anniversaire de la Charte sociale européenne

Le Comité continuera sa discussion à propos du 50e anniversaire et des possibilités de réforme de la Charte et ses procédures.

Examen des rapports nationaux pour les Conclusions 2011 de la Charte révisée et les Conclusions XIX-4 (2011) de la Charte de 1961

Andorre
Arménie
Belgique
Chypre
Finlande
Géorgie
Pays-Bas
Slovénie

Les réunions sur les dispositions non acceptées de la Charte révisée

Les pays concernés en 2011 sont les suivants : Lituanie, Moldova, Pays-Bas, Norvège et Ukraine.

Un séminaire d'experts qui s'intitule « Réflexions autour d'une jurisprudence de la Charte sociale » se déroulera à Strasbourg à 14:30 en coopération avec l'Institut International des Droits de l'Homme.

- [Programme](#)